REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 3/4 - 2013

PRIEURÉ DE SAINT-PIERRE-AU-MONT-DE-CHÂTRE

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES D'UNE ÉTUDE ARCHIVISTIQUE ASSOCIÉE À UNE CAMPAGNE DE TÉLÉDÉTECTION PAR LASER AÉROPORTÉ

Louis HUGONNIER & Sylvain RASSAT avec la participation de
Bruno WIRTZ, CYRIL MONTOYA, VALÉRIE BURBAN-COL & CAROLINE FONT

Introduction

Lidar et sources anciennes : la juxtaposition de ces deux notions peut paraître saugrenue au premier abord, d'un côté un faisceau laser aéroporté, de l'autre des écrits indélébiles sur fond de papier ou de vélin. Pourtant, l'idée n'est pas absurde : cet «outil » et cette « matière » appréhendent tous deux l'occupation du sol, ses parcellaires disparus ou enfouis, complètement ou non. Il fut ainsi décidé de confronter aux sources historiques et historiographiques des observations topométriques effectuées à grande échelle. Le but recherché était de permettre, par le croisement du sens et de l'espace, l'identification des éléments présents tant dans les archives que sur la surface d'un espace au fort potentiel archéologique.

Le choix du plateau de Saint-Pierre-au-Mont-de-Châtre est dû à la bonne conservation théorique des vestiges grâce à la forêt (Georges-Leroy *et al.* 2009) et au vaste travail de dépouillement d'archives liées à ce terroir.

En effet, la campagne L.I.D.A.R mise en place par et pour le service régional de l'archéologie de Picardie en 2011 et les recherches archivistiques effectuées pour une opération préventive (Couloisy "Le village") en 2010 ont été perçues et conçues comme une opportunité unique de transversalité scientifique.

« Réalités » historiques, archéologiques et question de l'occupation médiévale sur le territoire de Vieux-Moulin

Les campagnes « archéologiques » majeures sur le territoire de Vieux-Moulin sont napoléoniennes. Sous l'impulsion « éclairée » de Napoléon III, Viollet-le-Duc donne le premier coup de pioche dans la deuxième moitié du XIXe siècle, suite aux signalements apportés par les résultats des investigations pédestres d'Albert de Roucy (Berdeaux - le Brazidec 2008). En effet, Napoléon III, fervent admirateur de Jules César, désirait mettre au jour un des camps militaires césariens de la Guerre des Gaules.

De 1861 à 1865, les investigations sont menées sur le mont, principalement localisées dans les parties nord et sud-ouest du plateau. On ne reviendra pas sur les polémiques nées de ces « fouilles » et de la restitution grandeur nature voulue par l'Empereur. Il est à noter que sept monnaies (des Ier, IIe, IIIe et IVe siècles de notre ère) ont été découvertes pendant les fouilles de Viollet-le-Duc.

Les opérations effectuées dans la deuxième moitié du XXe siècle font échos aux actes précédents. Les sondages ponctuels de Dossin en 1972 et la campagne de fouille de Jouve la même année sont liés à la présence de l'*oppidum* « napoléonien ». Les éléments observés lors de ces deux opérations (fossé, matériel céramique et monnaies gauloises) relancent l'hypothèse d'un camp de l'époque romaine sur le Mont. Par la suite, Jean-Claude Blanchet (Blanchet 2000) complète les hypothèses en présence par l'identification de mobiliers de cultures chalcolithiques et Bronze final III. Il suppose l'existence d'un petit camp militaire établi après la conquête, au regard de la superficie plane du Mont.

Une seule intervention récente (Canet 2009) est à signaler sur le plateau. Ce sondage a été effectué afin de sensibiliser, à l'archéologie en milieu forestier, les agents de l'*Office National des Forêts*. Ainsi, le « pré-diagnostic » », comme l'indique cet archéologue, a consisté à couper le talus d'enceinte « sur une petite moitié seulement ». Et les résultats ont été « conformes » aux activités de restitutions « napoléoniennes » : mise au jour d'une partie des reconstitutions opérées par Viollet-le-Duc et une stratigraphie présentant un caractère « rapporté », mélange chronologique des artefacts céramiques. Les structures et éléments en place visés lors de cette intervention-formation n'ont pu être sondés de façon extensive.

Pour synthétiser, les manifestations archéologiques mises au jour ces deux derniers siècles ont livré des témoignages d'occupations multiples attestant la présence d'artefacts chalcolithiques, de l'Âge du bronze, gaulois,

romains, et gallo-romains. Parent pauvre de ces investigations, l'occupation médiévale y est pourtant certaine.

Lebègue répertorie la première mention écrite de Vieux-Moulin en l'année 1207, *vetera molendinum* – composé de l'adjectif latin *vetulus* « vieux » et du bas latin *molinum*, du latin *mola* « meule » (Lebègue 1994). Émile Lambert (Lambert 1963) note la même origine dans sa *Toponymie du département de l'Oise*, précisant l'origine de ce nom, comme celui d'un moulin à eau sur le Ru de Berne, lieudit "Le château vert". Ce moulin est répertorié dans la carte archéologique de l'Oise au côté d'autres mentions témoins de l'occupation médiévale.

Ils sont moins pléthoriques que ceux des occupations précédentes :

- deux monnaies au "Carrefour du Chevreuil",
- des « constructions indéterminées » au "Pré Tortu" et au "Carrefour de la Mare Rouge",
- un ermitage du XIIe siècle au "Mont Saint Marc",
- un four à verre au "Pré Tortu" et
- le hameau du "Vivier Frère Robert".

À cela s'ajoute, dans les traces d'occupations indéterminées la présence d'un cimetière à inhumation au sud de l'ancien cimetière, avec sarcophages (Canet 2009). Rien de plus malgré la présence de l'ancien prieuré de Saint-Pierre-au-Mont-de-Châtre, ordre des Célestins, aujourd'hui emplacement d'une maison forestière et « objet » central de notre étude croisée.

De ce prieuré, nous n'en avons aujourd'hui qu'une connaissance dépendante des données historiques générales liées à l'ordre des Célestins. Ceux-ci sont introduits en France par le roi Philippe le Bel (règne de 1285 à 1314). Il souhaitait exalter la mémoire du pape Célestin V au détriment du suzerain pontife Boniface VIII. Dans un premier temps, l'installation a lieu dans les forêts d'Orléans et de Compiègne. À Vieux-Moulin, la création du prieuré *Sanctus Petrus de Castris* sur la proéminence dite du "Mont-de-Chartres" résulte de l'action directe du Roi, suite à l'échange qu'il opère avec les religieux de Saint Crespin de Soissons en 1308 (Q1/857)[1].

Corpus des sources et premiers dépouillements : quid de l'instant T

Le cartulaire de Saint-Crépin-le-Grand, transcrit au XVIIIe siècle et conservé sous la cote H455(Registre) des archives départementales de l'Aisne, offre une première piste. Il y est relaté la copie certifiée d'un acte antérieur ou *vidimus* fait par *Mourard Desquiens*, garde du *cel* du bailliage de Vermandois, à Laon, de la cession faite par le Roi Philippe V, en 1320 et 1321, d'une partie de la forêt de Laigle, en échange de la maison du Mont de Châtel et de ses dépendances (fig. 1) (f°260)[2]. Le titre de fondation conservé dans le cartulaire des Célestins[3] ne mentionne pas cette « maison » mais insiste plutôt sur les droits et rentes liés à cette donation : […]f°1 *tiltre de fondation portant donation du prieuré et maison de saint pierre au mont de chastres avec ses droits et rente de 200 livres parisis sur le peage et traverses par eau de Jauzy de vente, 40 porcs a mettre panage en temps de paisson en sa forest de cuise […] beufs et vaches en tout temps donne au mois doctobre a verbrie lan 1309 par philippe le bel roy de France* […].

On pourrait être tenté de rapprocher cette « maison » avec cette « forteresse édifiée sur le Mont Saint Pierre à l'époque carolingienne », hypothèse développée notamment par Ewig en 1860 et relayée, via Jouve puis Canet. Mais on ne cédera pas à la tentation : en l'absence de sources carolingiennes « fiables » pour ce fait, on en restera à la présence de cette « maison » avant la donation de 1308-1309, potentielle maison forte et/ou ferme censière de l'abbaye de Saint-Crépin-de-Soissons, seigneur des lieux jusqu'au début du XIVe siècle.

Pour les XIVe et XVe, voire le XVIe siècle, les renseignements restent exclusivement attachés au temporel et rien ne transparaît de la composition architecturale interne du prieuré, et du parcellaire possible sur le mont. Les mentions demeurent ciblées autour du plateau :

- sur le territoire de Vieux-Moulins - carrière Saint-Mard dans la forêt de Cuise[4], terres vagues à transformer en prés non clos[5]
- sur les territoires alentours, notamment le moulin à eau de *Gennencourt* et divers droits sur une partie de la seigneurie de Cuise, dont la maison seigneuriale des Célestins dans le village de Cuise[6].

1 - Archives Nationales, Q1/857 « *Etat des fondations faittes par les roys ou differents seigneurs aux trois maisons des celestins du diocèse de Soissons avec la valeur actuelle des revenus de ces biens, XVIIIe* ».

2 - Le travail d'expertise du fond s'est cantonné à la lecture et transcription des documents conservés aux archives départementales de l'Aisne et de l'Oise, associé au dépouillement des registres des Actes Royaux. Les dossiers ouverts renferment des documents des XVIIe et XVIIIe siècles et renseignent majoritairement sur les baux passés entre particuliers et religieux. La période médiévale n'est pas pour autant le parent pauvre, deux cartulaires mettent en lumière les dimensions temporelles du prieuré, de sa fondation en 1308/1309 jusqu'à la fin du XVe siècle. L'objet du croisement portant sur l'identification des bâtiments et du parcellaire environnant, nous ne mettrons en valeur que les archives utiles à notre étude.

3 - Cet acte trouve son reflet dans le Cartulaire des Célestins, manuscrit du XVIe siècle, contenant les actes du prieuré entre 1309 et 1398, ADO H6776 – 2MI 27.

4 - ADO H6776, f°1 - 2Mi 27

5 - RTC 1958, JJ40 (1303-1309) f°3v°, n°4 1308 août Paris – Ch. V. Langlois, Livre Rouge, n° 535.

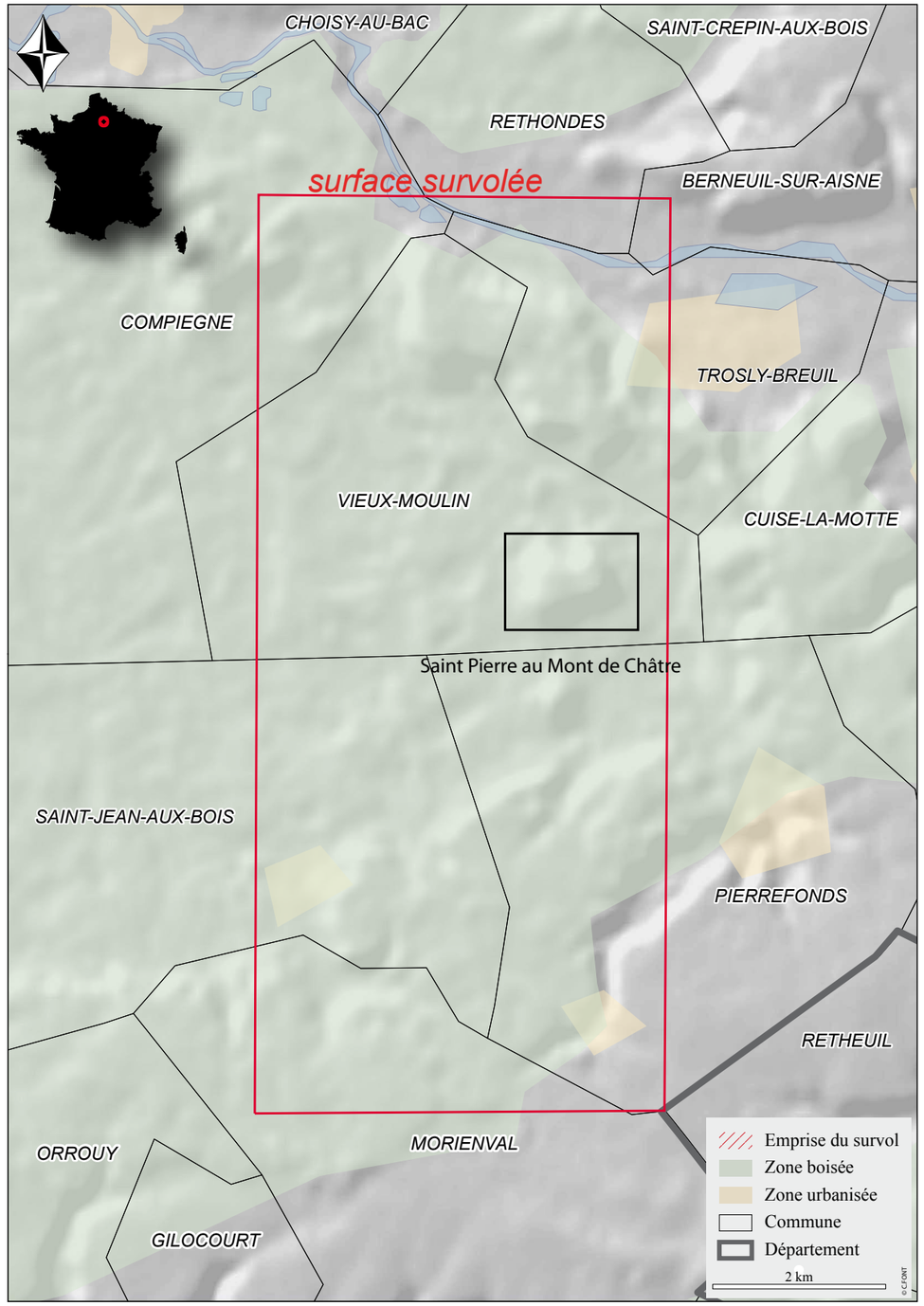

Fig. 1 - Localisation géographique de la campagne L.I.D.A.R et du plateau de Saint Pierre au Mont de Châtre (Oise), DAO. Caroline Font.

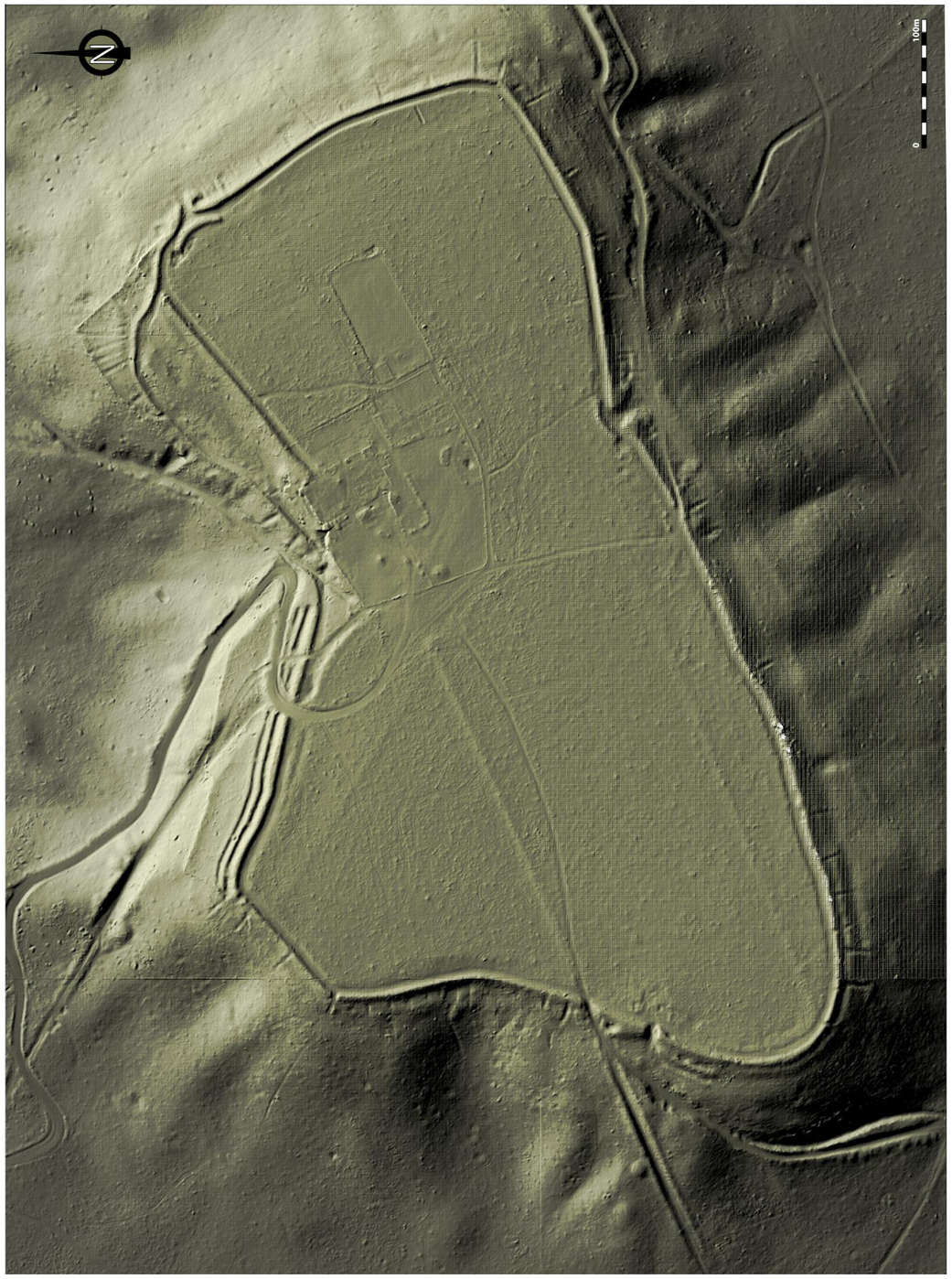

Fig. 2 - Modèle numérique de terrain issu de la campagne L.I.D.A.R. (DAO, rendu 3D, Sylvain Rassat).

Pour l'époque moderne, les baux passés entre les religieux célestins et divers particuliers sont tous centrés sur les biens extérieurs au Mont-de-Châtres. Les biens visés par ces documents composent une partie du temporel du prieuré, à savoir la prairie de Vieux Moulin dite *les estocs* et *à la queue de l'étang*[7], les prés le *Don du Roy*[8], les marais et pâturages près *l'étang du Rouillié*[9]. Un plan du pré entre la forêt et l'étang de l'estoc donne un aperçu métré d'une partie des prés proche des estocs avec notamment la description du parcellaire, la localisation d'une *bonde* (borne) et le positionnement de la *chaussee de l'étang de l'étoc*[10]. Seul écueil, ces terres ne se trouvent pas sur le plateau. Celui-ci est pourtant sujet à parcellaire, comme en témoignent deux documents du XVIIIe siècle, pierres d'angles cartographiques de notre croisement de données : deux plans d'arpentage, datés de 1740, conservés sous la cote H6794 des Archives de l'Oise, viennent nourrir généreusement notre corpus.

Plan de l'emplacement de la maison de Saint Pierre fait par Le Tellier arpenteur

Les deux plans de 1740 (plans 1 et 2) sont de factures identiques, l'un étant agrémenté de couleurs légèrement pastel. Les échelles sont inconnues mais l'on connait les équivalences des mesures d'arpentage utilisées par Le Tellier. Ils accompagnent l'écrit contenu sous la pièce n'°44 relatant le *Mesurage plan et figure du terrain en labour et sain foin situé au tour de labbaye de St Pierre au mont de Chartre mesuré a la Mesure de Compiegne*[11].

Le premier plan (plan 1) visualise l'ensemble des pièces entourant les bâtiments du prieuré, positionnant les bornes, donnant les mesures métriques internes de chaque parcelle layées, inscrivant les voies d'accès principales au clos des religieux. Il fournit également quelques indices d'essences forestières et d'état des terres sujettes à l'arpentage.

Le second plan (plan 2) est autrement plus « intéressant » et informatif, principalement au niveau des compositions physiques et matérielles du prieuré. On y dénombre quatre voies d'accès et un sentier, le tracé du mur de clôture à l'instant T (1740) mais aussi le tracé des *vieilles vestiges de murailles*. Pour finir, occupant approximativement le centre de cet ensemble, les bâtiments de la maison Saint Pierre sont accolés au "clos et jardin Saint Pierre". Le détail de cette représentation somme toute graphiquement simple permet d'y distinguer un corps principal fermé, formé de quatre ailes, un corps de bâtiment en L vers l'orient, la cour étant ceinte de murs. Deux ouvertures (arches en pierre ?) dont l'une portant croix sont tracées au *midy* de la cour. En terme de surface, Le Tellier écrit qu'il a […] *procedez a la dite / Visitte et fait le dit ledit mesurage aux fins de /Qoy jay trouvé que la totalité du terrain tant /de lasiette des batimens quy composent ladite /Abbaye, courre, jardins, terres en labour plaine /Estant en prez, et bordure des bois contiennent/Ensemble la quantités de cinquante deux arpens /Mesure du Roy* […]. Bien que sans échelle, ces plans ont un potentiel de recalage réel. Les courbures visibles des anciennes murailles, associées au tracé des routes et au léger décroché à angle droit au *midy* des bâtiments du prieuré suffisent, avec toutes les précautions de rigueur, à superposer ces plans anciens aux repères actuels.

Le corpus retenu pour le croisement des données fige trois instants T : T1 représente la date de 1309, T2 l'année 1740 et T3 l'année 1826[12].

Pour l'instant T1 (1309), le lieu d'implantation des célestins sur le Mont n'est pas vierge. Les textes mentionnent la présence d'une maison et de ses dépendances, sans que l'on en aie une vision plus précise. Lors de l'instant T2 (1740), le prieuré, peu avant la « disparition » de l'Ordre, est composé de quatre ailes formant un quadrilatère fermé, lié par un muret à un bâtiment en forme de L. Le clos est fermé de murailles elles-mêmes intégrées au sein d'un espace plus large, ceint de vieilles murailles. Le plateau, enfin, est soumis à un parcellaire borné. Avec le dernier instant ou T3 (1826), on aperçoit le prieuré déstructuré, un « bâtiment en forme de L ». Il ne semble subsister des bâtiments prieuraux que l'aile orientale et une partie de la chapelle[13].

6 - RTC 1958 - Article 1534 – JJ47, acte d'octobre 1310, à Saint Denis en France, *Don en pure aumône, pour le salut des âmes du roi, de ses prédécesseurs et aïeux et de feue la reine jeanne – aux prieur et religieux de Royallieu, de l'ordre du Val des Ecoliers, chapelains du Roi, de 20 arpents de terres vagues et d'aunnaies entre Vieux-Moulin et la pointe du Petit-Pré vers Pierrefonds, entre le ruisseau de Vieux-Moulin et le chemin des barres avec permission de les transformer en prés qui, toutefois, ne pourront jamais être clos. Le Roi se réserve la Haute Justice*. (f°4v°5, n° 6).

7 - ADO H6776 2 MI 27 Cartulaire des Célestins de Saint Pierre en Chastres, ms du XVIe (1521), dates extrêmes 1309-1398. f°40 et suiv. […] *Cest la declaracion et denombrement des terres possessions routes et aultres tiltres appartenant a leglise et monastere de saint pierre au mont de chastres en la forest de cuise estans de fondacion royal […] Et premier leur maison seigneurial seant audict cuise* […]

8 - ADO H6792 1639-1753, 15 pièces papier + 1 parchemin.

9 - ADO H6791 Pochette Vieux Moulin « Baux » 1615-1707 (12 pièces papier et 4 pièces parchemin)

10 - ADO H6774 Pochette Baux, 1653-1751, 4 pièces papiers et 2 parchemins

11 - ADO H6779, Pochette Plan d'un pré entre la forêt et l'étang de l'Etoc, 1706, levé par Crespin arpenteur.

12 - ADO H6794, pièce n° 44, Plan de l'emplacement de la maison de Saint Pierre fait par Le Tellier arpenteur) [Annexe].

13 - Cadastre Napoléonien de Vieux-Moulin, ADO Pp 4978 - « Consultation numérique ».

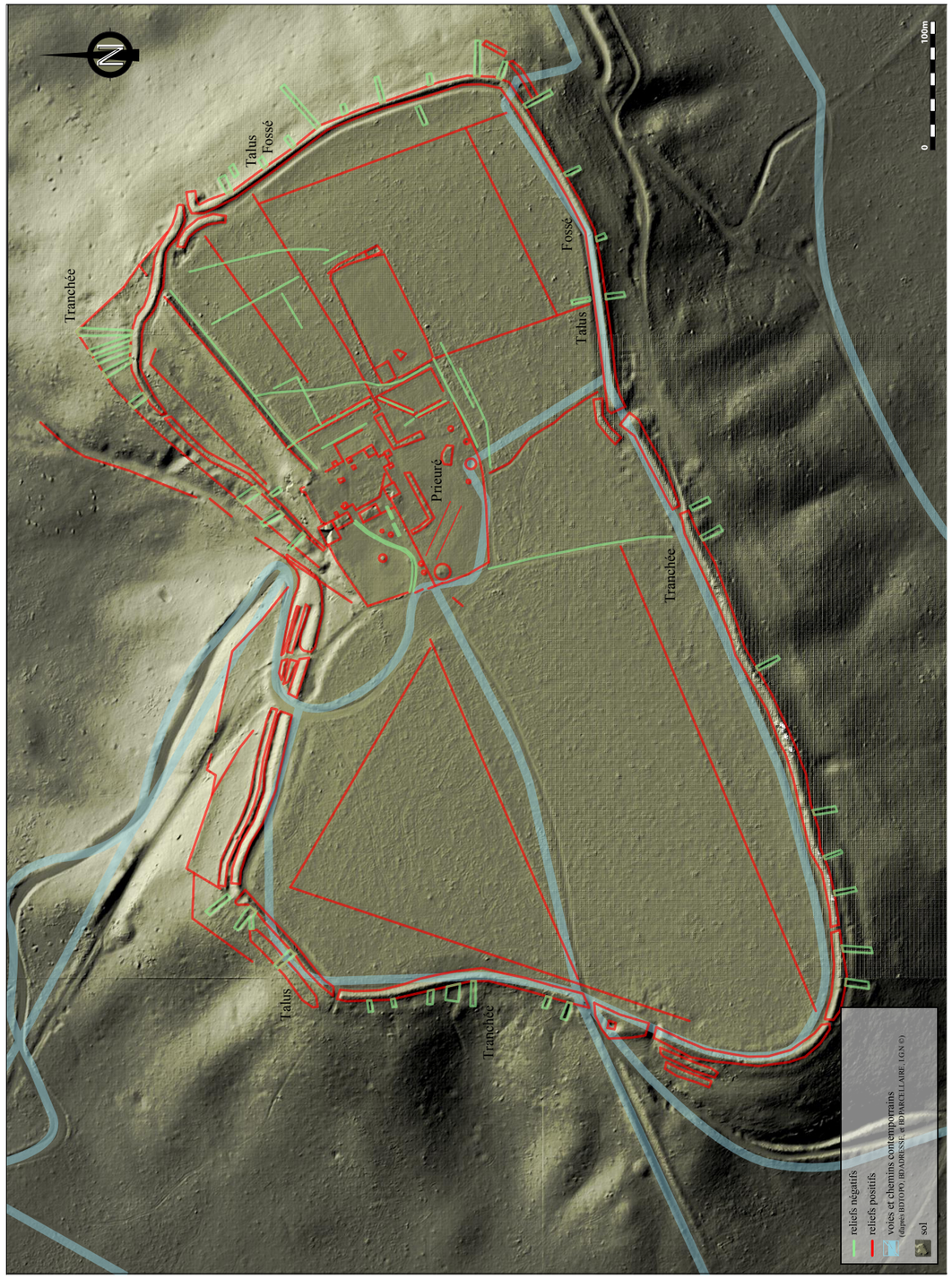

Fig. 3 - Synthèse des reliefs positifs et négatifs (DAO, rendu 3D, Sylvain Rassat).

Calage et identification par le survol L.I.D.A.R

Faisant suite à certains travaux scientifiques précurseurs (de Joinville *et al.* 2003, Leroy *et al.* 2009 et 2012), l'analyse des reliefs par laser aéroporté, ou L.I.D.A.R (*Light Detection and Ranging*), est aujourd'hui à la portée des problématiques archéologiques. Grâce à ces pistes méthodologiques et informelles, l'étude microtopographique (Rassat & Wirtz 2014) pour nombre de sites jusqu'à présent difficilement observables (Briese *et al.* 2013) sont, désormais, visualisables et, exploitables scientifiquement.

Le service régional de l'archéologie de Picardie (S.R.A) a décidé en 2011 de mettre en place une campagne de survol L.I.D.A.R. La problématique était de détecter de nouvelles occupations anthropiques, d'enrichir les données existantes et d'analyser le tout au sein de la base de données nationale PATRIARCHE.

L'emprise du survol se situe, globalement, entre Compiègne (Oise) et Pierrefonds (Oise) couvrant une surface de 50 km² (fig. 1). Le couvert forestier recouvre très majoritairement l'aire d'étude (80 %), les 20 % restants se situent en zone dite « ouverte » (plaines, agglomérations, et fond de vallée par exemple). La densité des mesures filtrées (sol) est, en moyenne, d'un point tous les 25 centimètres. Leur précision absolue est pour les données altimétriques de quelques centimètres et d'environ une quinzaine de centimètres pour la planimétrie.

Le lever topographique par laser aéroporté ou L.I.D.A.R se caractérise par un balayage laser aérien créant une trame dense et globalement régulière de points géoréférencés en trois dimensions. Ces semis de points permettent, via leur contact avec différentes composantes du relief, l'obtention de deux types de visualisation de l'environnement physique. Le premier type de rendu, dit « modèle numérique de surface », prend en compte tous les éléments en présence, qu'ils soient en élévation (couverture sylvestre ou bâtiments par exemple) ou surfacique. La seconde catégorie de visualisation, ou modèle numérique de terrain, tend à ne garder que les points relatifs à la surface du sol. Ces résultats graphiques spécifiques (associés à différentes orientations normalisées d'ombrage) font appel à une classification algorithmique filtrant et séparant les points « sol » des éléments en élévation. Le filtrage des points représente, comme la précision absolue du positionnement spatial, un facteur déterminant dans l'exploitation scientifique des données.

Pour répondre aux problématiques de cette campagne, le S.R.A, également à l'origine du cahier des charges techniques, a pris le parti de faire appel à une analyse algorithmique spécifique (réalisation Bruno Wirtz) des différents semis de points. De plus, un programme de vérification au sol par topographie classique (station totale robotisée et G.P.S) et par prospection pédestre ont été mises en place, dès les origines du survol, afin de vérifier la pertinence des résultats obtenus. Ces différents éléments d'analyse n'ont pas tous été, à ce jour, complètement exploités. Seul la zone d'une superficie d'un kilomètre carré formé par le plateau de Saint-Pierre-au-Mont-de-Châtre est presque entièrement explorée et, dès à présent, exploitable pour l'étude des reliefs les plus visibles.

Les fichiers de travail sont de nature double. D'une part, le survol a permis l'obtention de nuages de points bruts et classés selon plusieurs algorithmes différents (avec plus ou moins de points évacués et/ou interpolés) permettant la modélisation du terrain selon plusieurs types de maillage (triangulaire ou carré par exemple). D'autre part, des dalles image (RASTER), issues de ces différents semis de points, ont été créées afin de répondre aux différentes utilisations prévues par le commanditaire (prospection *in situ*, analyse spatiale ou publication par exemple).

La première étape de l'analyse microtopographique du plateau de Saint-Pierre-au-Mont-de-Châtre était d'obtenir un état des lieux des reliefs en présence (fig. 2). Il en en ressort que cet espace aux reliefs prononcés (de 50 à 130 mètres par rapport au niveau de la mer) possède une partie sommitale extrêmement plane, parcourue d'un réseau structuré de reliefs négatifs (en creux) et positifs (en élévation) très majoritairement linéaires (fig. 3), et, dans une moindre mesure, surfaciques. Les rebords du plateau sont marqués par de larges et hautes levées de terre (en moyenne quatre mètres de large pour deux mètres de hauteur) immédiatement sises par de conséquents éléments négatifs (deux mètres de large pour un mètre de profondeur).

Ces éléments, bien connus grâce à la documentation archéologique (le Brazidec 2008), correspondent aux fossés et au rempart de l'*oppidum* de Saint-Pierre-Chastres. Au pied, et ceinturant ces hautes levées de terre, se développent des éléments négatifs et rectangulaires. Ces derniers sont disposés selon une parfaite perpendicularité par rapport au rempart et aux fossés . Seuls deux éléments perpendiculaires les traversent (respectivement au nord-ouest et au sud-ouest).

La seconde phase de l'étude des paléo reliefs prend appui sur les recherches archivistiques (*cf. supra*) et, plus particulièrement, sur les deux plans cadastraux de 1740. Leur numérisation a conduit à leur géoréférencement au sein de notre aire d'étude et, surtout, de permettre la comparaison entre les éléments des deux plans cadastraux et les reliefs issus du survol (fig. 4). Les plans parcellaires ont

Fig. 4 - Association du modèle numérique de terrain et du plan cadastral Le Tellier (DAO Sylvain Rassat et Louis Hugonnier).

été soumis à deux transformations polynomiales successives (translation, rotation et mise à l'échelle) grâce à l'existence de points communs avec le modèle numérique de terrain L.I.D.A.R. La première opération s'est appuyée sur les voiries et bâtiments du prieuré qui ont perduré du XIIXe siècle à nos jours. Ensuite, ce prime résultat a été affiné par les nouveaux points communs cumulés aux premiers, donnant ainsi une erreur moyenne d'un peu moins de deux mètres pour le géoréférencement des deux plans parcellaires. Ce résultat théorique est à nuancer[14] face à l'imprécision vraisemblable (Costa *et al*. 2008) des deux plans d'arpentage du XIIXe siècle (fig. 5).

Impressions et réflexions

Pour un non-initié, le plan brut Lidar (fig. 2) donne au Mont-Saint-Pierre des airs de boursouflures lunaires et, paradoxalement, on est frappé par l'aspect « quasi lisse » du plateau. La lecture croisée Lidar-cartographie ancienne (fig. 4) donne matière à réflexion.

Concernant les grandes lignes parcellaires représentées sur les plans de 1740, les résultats sont mitigés : les délimitations parcellaires de la fin du XVIIIe siècle sont difficilement superposables aux dits reliefs positifs. Cela est peut-être dû à la nature même de ce parcellaire : fossés arasés ? haies arbustives ? Contrebalançant quelque peu ce premier constat, les « voies » et chemins ont plus de succès, notamment deux d'entre eux, à l'est du prieuré, que l'on peut raccrocher aux deux côtés du triangle formé fortuitement par les reliefs positifs sur la partie occidentale du plateau.

Concernant le prieuré (fig. 4), les résultats sont plus marqués : on peut aisément croiser reliefs positifs Lidar et tracés cartographiques, notamment au niveau de l'aile sud-est et le mur de façade de l'aile nord-ouest mais aussi au niveau du tracé nord ouest et ouest de l'enclos du prieuré. Concernant le bâtiment en L, selon l'éclairage, son tracé se dessine légèrement sur le plan Lidar et l'on discerne les deux grandes lignes du corps de ce bâtiment.

Sur le plan de 1740 (plan 2), il est fait mention du mur du clos du prieuré et des « vieilles vestiges des murailles », ancien tracé de l'extension maximum du territoire interne du prieuré sur le plateau. Le tracé du clos resserré peut se lire pour son tracé nord, ouest et sud, il se perd au niveau de son tracé oriental. Il est à noter que le tracé des « vieilles vestiges » se calque sur 90 % du tracé de la reconstitution de Viollet-le-Duc. Seul impair, le décroché visible au nord-est du plateau (fig. 5). Ce relief positif décelé sur le plan correspondant au décroché nord est visible sur le plan de 1740. Ce décroché du mur d'enclos est toujours inscrit dans le cadastre actuel (BD PARCELLAIRE IGN ©). Fait troublant à la lecture de ce zoom, les reliefs négatifs strictement perpendiculaires au rempart pourraient être des tranchées issues des campagnes archéologiques napoléoniennes de Viollet-le-Duc. Ces tranchées semblent prendre appui sur le mur de l'ancien clos. Elles s'arrêtent toutes en limite du relief positif (rempart) et sont, très vraisemblablement, issues des explorations archéologiques réalisées lors des campagnes de restitution de l'*oppidum*. Cette dynamique se répète tout autour du plateau, à deux exceptions près :

- une tranchée, au sud ouest, traversant en partie la levée de terre et semblant être celle réalisée par Canet,
- une seconde interruption de la levée de terre (à l'ouest) qui se poursuit en tant que chemin en contrebas du plateau.

Conclusions

Les premiers résultats sont engageants : les reliefs positifs et négatifs trouvent un écho dans les représentations du prieuré et de son clos, aux instants T2 (1740) et T3 (1826). Le bâti représenté en 1740 surgit et l'on dispose ainsi d'un schéma directionnel en cas de prospection archéologique. Seul l'instant T1 ne se dévoile pas : « maison et dépendances » de 1309 restent dans l'ombre, ce qui peut sous-entendre leur positionnement sous les bâtiments de 1740.

Le parcellaire interne a moins de chances et il est délicat d'y retrouver les grandes lignes décrites notamment dans un des plans de 1740 (plan 1).

Deux constatations retiennent notre attention : les occupations protohistoriques et antiques sur le Mont n'ont pas trouvé grâce face au relevé Lidar. Le plateau semble complètement arasé et l'on ne perçoit aucun tracé révélateur, aucun relief négatif ou positif susceptible de témoigner de la présence d'un camp gaulois ou romain par exemple. Les éléments détectés sont en très grande majorité médiévaux et d'époque moderne.

La deuxième constatation concerne « l'*oppidum* de Viollet-le-Duc » : là encore, l'interrogation vient du positionnement de l'ensemble des tranchées, à front d'élévation. Aucune d'entre elles ne traverse l'élévation entourant le Mont. Certaines prennent même appui directement sur les anciennes murailles du territoire prieural. Cette constatation de postériorité du rempart face aux tranchées créé dès lors le doute quant à la réalité de l'existence même de cet *oppidum* ; doute qu'il faudra lever en reprenant l'ensemble de la documentation des « fouilles » menées par Viollet-le-Duc sur le Mont Saint-Pierre.

14 - Il fut décidé de ne pas excessivement corriger les plans cadastraux par rapport au modèle numérique de terrain dans une optique d'équilibre entre la justesse physique des éléments identifiés et la cohérence du travail de l'arpenteur.

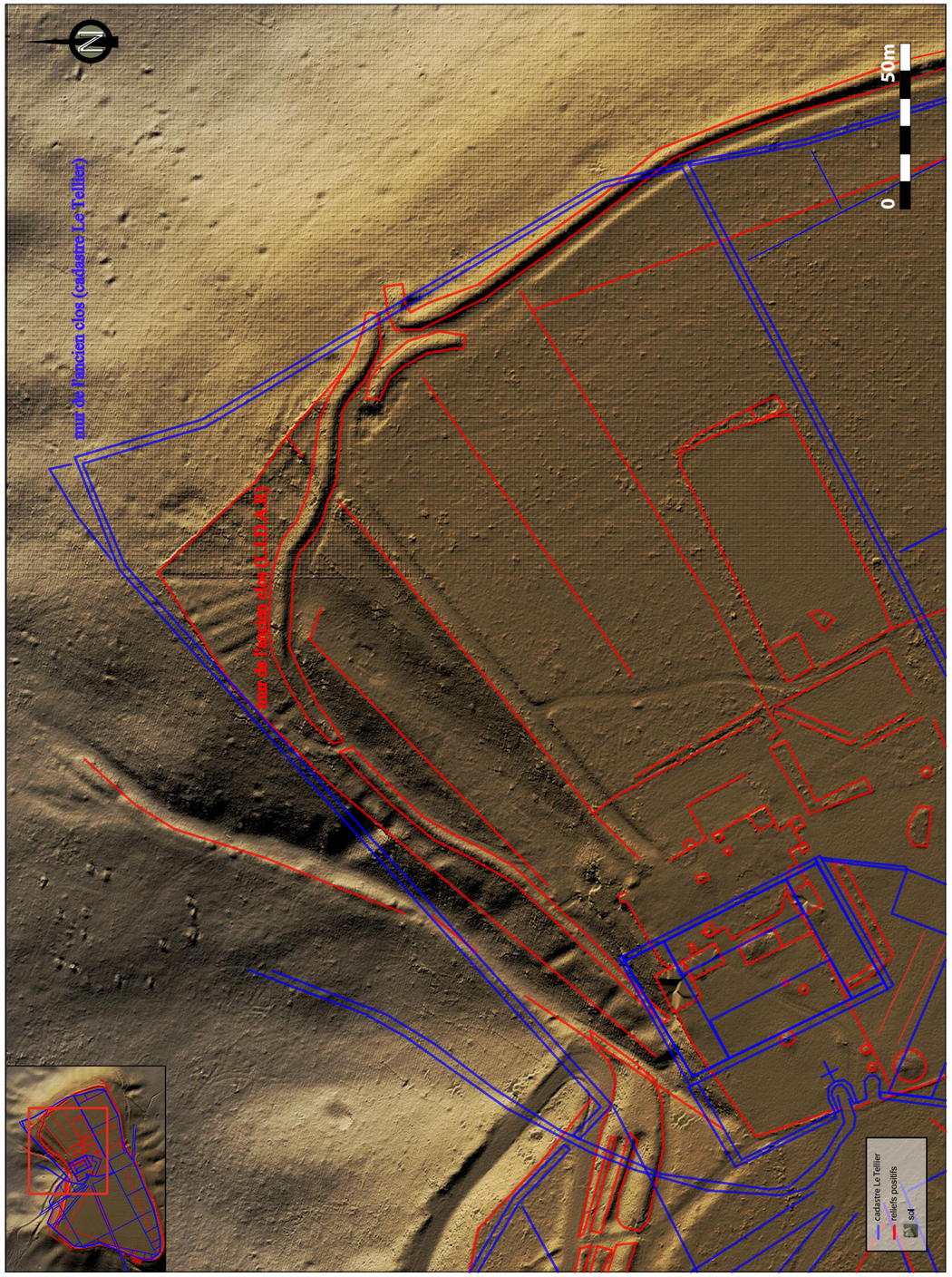

Fig. 5**-** Zoom sur le M.N.T et le plan cadastral Le Tellier, angle nord est du plateau (DAO Sylvain Rassat et Louis Hugonnier).

Sources manuscrites

Archives Nationales (A.N)
Série Q – Q1/857 Oise arrondissement de Compiègne (1566-1789), 37 dossiers, 202 pièces), *Etat des fondations faittes par les roys ou differents seigneurs aux trois maisons des celestins du diocèse de Soissons avec la valeur actuelle des revenus de ces biens, XVIIIe*.
Archives départementales de l'Oise (ADO)
H6770 Saint-Pierre-en-Chastres, Donation d'une partie de la forêt de l'Aigle, 1322.
H6774, Saint Pierre en Chastres, Baux, 1653-1751.
H6776, Saint-Pierre en Chastre, Cartulaire, 1309-1521. 2Mi A27
H6791 Vieux-Moulin, Baux 1615-1707.
H6792 Vieux-Moulin, Baux, 1639-1753.
H6793 Vieux-Moulin, Maison dite Vivier du frère Robert, 1620-1706.
Archives départementales de l'Aisne (ADA)
H454 Abbaye de Saint-Crépin-de-Soissons, (Registre) – Grand in-folio, 366 feuillets, papier, reliure en veau, Cartulaire transcrit au XVIIIe siècle.

Sources cartographiques

Cadastre Napoléonien de Vieux-Moulin,1826, Tableau d'assemblage et section C, 64,5x99cm, ADO Pp4978 (Consultation numérique).
Plan de l'emplacement de la maison de Saint Pierre fait par Le Tellier, arpenteur, 1740, ADO H6794 (2 plans).

BIBLIOGRAPHIE

BERDEAUX-LE BRAZIDEC Marie-Laure (2008) - « Viollet-le-Duc, les fouilles de Champlieu et du camp de Saint-Pierre, et le dessein archéologique de Napoléon III », dans *Viollet-le-Duc à Pierrefonds et dans l'Oise*, Colloque, 2007, CMN 2008.

BLANCHET Jean-Claude (2000) - « L'*oppidum* de Saint-Pierre-en-Chastres à Vieux-Moulin », *Napoléon III et l'archéologie. Fouilles en forêt de Compiègne sous le Second Empire*, Compiègne - Musée Antoine Vivenel, 16 septembre 2000-7 janvier 2001, Compiègne, p. 77-83.

BRIESE Christian, DONEUS Michael, DONEUS Nives, MANDLBURGER Gottfried, PREGESBAUER Michael & VERHOEVEN Geert (2013) - « Airborne laser bathymetry-detecting and recording submerged archaeological sites from the air » dans *Journal of Archaeological Science*.

CANET Sylvain (2009) - *Vieux Moulin, Saint Pierre en Chastres*, rapport de sondage archéologique, Conseil Général de l'Oise.

COSTA Laurence & ROBERT Sandrine (2008) - *Guide de lecture des cartes anciennes, Illustrations dans le Val d'Oise et le Bassin parisien*, Paris, Errance.

COTTINEAU Dom L.H (1939) - *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, tome II, Mâcon, Protat frères, imprimeurs-éditeurs.

DE JOINVILLE Olivier, FERRAND Bernard & ROUX, Michel (2002) - *Levé Laser aéroporté : état de l'art, traitement des données, évaluation et comparaison*, Revue Française de Photogrammétrie et de Télédétection.

EWIG Léon (1860) - *Compiègne et ses environs*, Chapitre. com

FRUCHART Catherine, LAPLAIGE Clément, OPITZ Rachel & NUNINGER Laure (2011) - *The LIEPPEC Project : Using lidar for the study of long term landscape change*, Antiquity Volume 85 Number 327.

JOUVE Michel (1976) - « Sondages sur l'*oppidum* de Saint-Pierre-en-Chastres à Vieux-Moulin », dans *Revue archéologique de l'Oise*, n°8.

RTC (1958) - *Registre du Trésor des Chartes*, Tome I Règne de Philippe le Bel, Inventaire analytique FAWTIER Robert dir., GLENISSON & GUEROUT, Paris, Imprimerie Nationale.

LEBEGUE Maurice (1994) - *Les noms de communes du département de l'Oise*, Musée de Picardie, Amiens, Collection de la Société de linguistique picarde, Tome XXVIII.

LAMBERT Émile (1963) - *Toponymie du département de l'Oise*, Musée de Picardie, Amiens, Société de linguistique régional de la Picardie historique.

GEORGES-LEROY Murielle, BOCK Jérôme, DAMBRINE Etienne & DUPOUEY Jean-Luc (2009) - *Le massif forestier, objet pertinent pour la recherche archéologique. L'exemple du massif forestier de haye (Meurthe-et-Moselle)*, Revue Géographique de l'Est.

GEORGES-LEROY Murielle, BOCK Jérôme, DAMBRINE Étienne, DUPOUEY Jean-Luc, GEBHARDT Anne, LAFFITE Jean-Denis (2012) - « Les vestiges gallo-romains conservés dans le massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle). Leur apport à l'étude de l'espace agraire » dans CARPENTIER Vincent & MARCIGNY Cyril (dir.) - *Des hommes aux champs. Pour une archéologie des espaces ruraux du néolithique au Moyen Âge*.

RASSAT Sylvain & WIRTZ Bruno (2013) - Campagnes micro-topographiques à La Calotterie (62) : des échantillonnages extensifs non destructifs au sein d'un port du haut Moyen Âge : *Quentovic*, *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 201-208.

SAUTAI-DOSSIN Anne Véronique (1973) - « Premières recherches sur les verreries en forêt de Compiègne », *Revue archéologique de l'Oise*, n° 4, Archéologie. Résurrection des habitats antiques dans l'Oise.

WIRTZ Bruno (2012) - « Sécurisation d'un site en milieu portuaire (Port de Cherbourg). Imagerie acoustique et magnétométrie : Traitement innovant Magsalia » dans *Séminaire : milieu marin*, DREAL Corse.

ANNEXE 1

ADO H6794 Arpentages 1740, Pièce n° 44 *Plan de l'emplacement de la maison de Saint Pierre fait par le Tellier arpenteur en 1740*

Mesurage plan et figure du terrain en labour et sain foin situé au tour de labbaye de St Pierre au mont de Chartre mesuré a la Mesure de Compiegne quy est de douze pouces pour pied dix neuf pieds quatre pouces pour verge et quatre vingt verges pour mine divisé en neuf parties (…) égalle, sçavoir la premiere deuxieme et troisieme partie de chaqu'une huit mines un quartier, la Quatrieme estant En sain foin de sept mines trois quartiers huit verges, la cinquieme de Cinq mines et demye, la sixieme et septieme de chaq'une six mines un quartier trois verges, lma huitieme de quatre mines trois quartiers, le long des allées de charmille e la neufvieme et derniere partie quy est au dessous desdittes allées de charmille de quatre mines et demye Ce quy fait au total la qantités de cinquante neuf mines trois quartiers quatorze verges non compris le terrain en savart le long des hayes et bordures de la forest, des allées dormes, noyers, et des murailles de Cloture tant endedans qu'en dehors le dit clos, le tous fait au desire et sur le requisitoire des sieurs prieurs et religieux de la ditte abbaye de Saint Pierre pour servir au payement des ouvriers, moisonneurs de leurs maison en temps et lieu ce que de raison pour lintelligence duquel mesurage le plan et figure cy dessous représentez/ Lan mil sept cent quarante le jeudy /Premier decembre et jours suivant je jacques /Le tellier arpenteur priseur et estimateur jures pour/Le Roy a la Maistrise des Eaux et forest de/Compiegne y demeurant, soussigné certiffie qu'en/Execution de lordonnance de Monsieur le maitre/Des Eaux et forest dudit Compiegne estant au bas/D'une Requeste a luy presentée par Messieurs/Les prieurs et Religieux de labbaye et Monastaire/De St Pierre au Mont de Chartre située dans lençeinte/De la dite forest en datte du vingt six novembre/ Dernier tendante a lobtention et rehauce des bordures/Des bois accrûs sur les fins et limittes de leurs/Terrains au dit lieu/ Ou je me suis exprés transporté pour faire la/Visite desdits bois ainsy que le Mesurage arpentage/Et lever le plan du terrain appartenant aux dits/Sieurs religieux ; ou estant jay procedez a la dite/Visitte et fait le dit ledit mesurage aux fins de/Qoy jay trouvé que la totalité du terrain tant /de lasiette des batimens quy composent ladite /Abbaye, courre, jardins, terres en labour plaine/Estant en prez, et bordure des bois contiennent/Ensemble la quantités de cinquante deux arpens/Mesure du Roy quy est de douze pouces pour pied/Vingt deux pieds pour perche et cent perches/Pour arpent de laquelle il y en a deux arpens/En bordure de bois au tour de la principal partie/Dudit terrain lesdittes bordures separées du corps/De la forest par des vielles vestiges de murailles/De cloture quy fermoient jadis le terrain sus/Declarez lesquels onts esté Reconû pour borne/Sufisantes lors du bornage general de la dite /Forest suivant ce quil appert par le Registre/Dudit bornage/Quand a legard des bordures accrûes sur les dittes/Fins et limittes de terrain apres les avoirs vües et/Visittés de toutes parts Jay reconû qu'ils sont de/Saules, herables, coudres, epines noir et blanc, Seux/Peuples, ormes, frennes, charmes, hestres, et/ Chesne, donts environs moitiees ensepées d'un deux/Trois, et quatre pieds de tour, et le surplus en/Hayes et buissons dans les quels il y a des arbres de/Toust les especes cy dessus depuis un pied jusques a/Huit de tours le toust accrûs et plantés tant dans/Lenceinte dudit terrain que sur les dites vieilles/Vestiges de murailles que gestime pouvoir/Produire quinze cordes de bois deux mils de/Coterest et trois mils tant de fagots que bourées/Depeinnes lesquels jay layez et detachez du corps/De la dite forest ; ala quelle visitte reconoisance/Des dites fins et limittes mesurage, arpentage/Plan et figure quy en suit Jay procedez avec/Le plus d'attention et dexattitude que faire a je/Pû et en ma concience ce que je certiffie/Veritable en fois de quoy jay signé/Letellier/(Loriginal du present procez verbal a esté deposé/Au greffe de la maitrise des eaux et forest de compiaigne/Par le dit tellier arpenteur le huit decembre/Mil sept cent quarante (signé Aubert)/

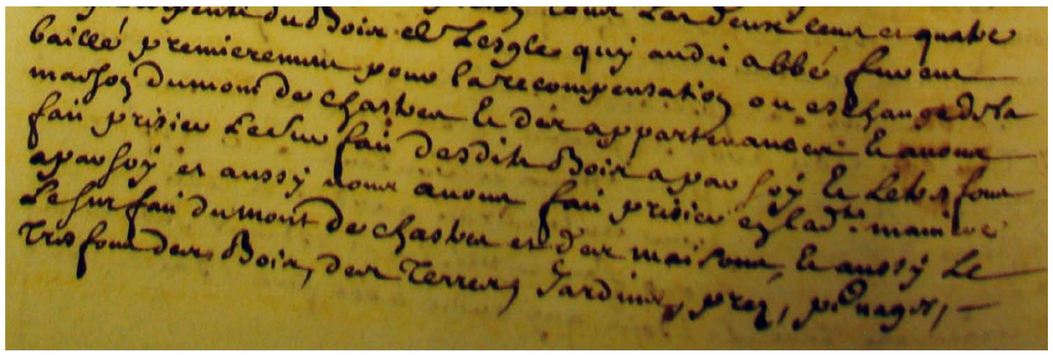

(...) premierement pour la recompensation ou eschange de la maison du mont de Chastres et des appartenances (...), Archives Nationales, Q1/857.

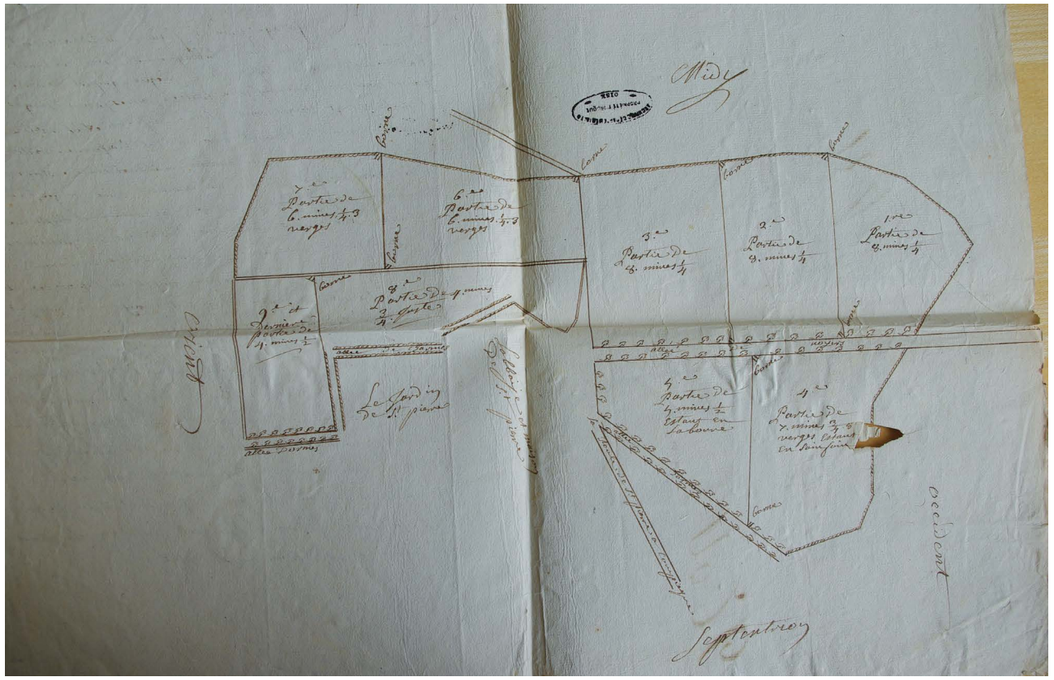

Plan de l'emplacement de la maison de Saint Pierre fait par le Tellier, arpenteur, 1740 Archives de l'Oise, H6794 (plan 1).

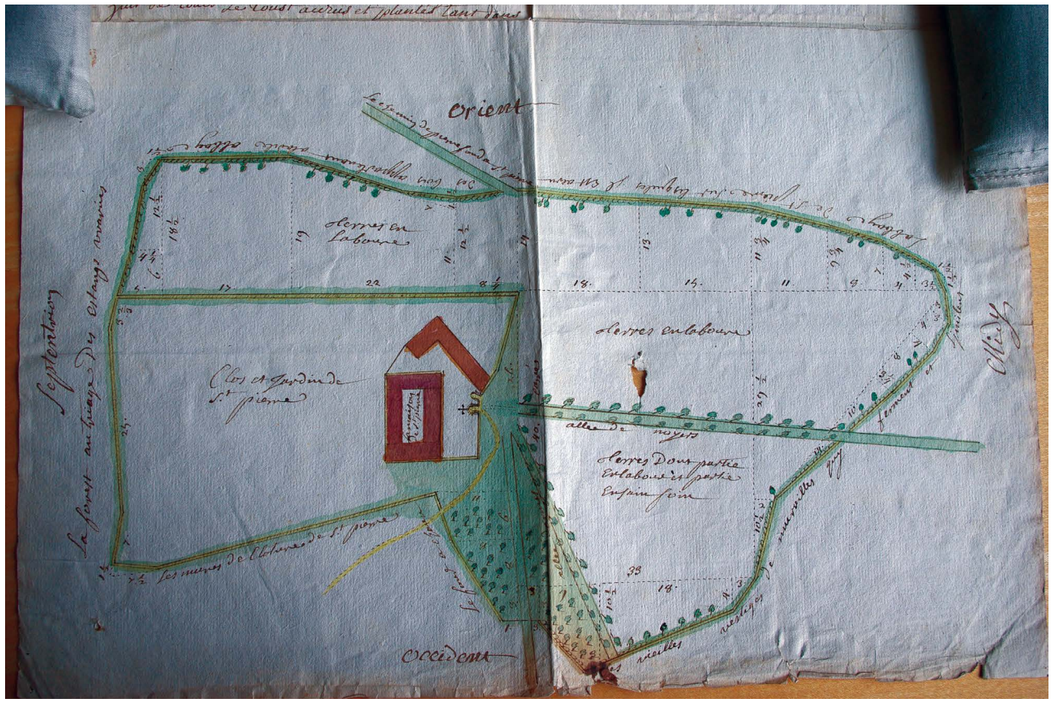

Plan de l'emplacement de la maison de Saint Pierre fait par le Tellier, arpenteur, 1740 Archives de l'Oise, H6794 (plan 2).

Les auteurs

Louis HUGONNIER
Inrap Nord - Pas-de-Calais - Picardie
louis.hugonnier @inrap.fr

Sylvain RASSAT,
Carte Archéologique, Service régional de l'archéologie de Picardie,
rue Henri Daussy
80000 Amiens

BRUNO WIRTZ., Laboratoire de Mathématiques,
C.N.R.S. U.M.R.
6205, Université de Bretagne Occidentale,
Brest

Cyril Montoya
Service régional de l'archéologie de Picardie,
rue Henri Daussy
80000 Amiens

Valérie Burban-Col
Service régional de l'archéologie de Picardie,
rue Henri Daussy
80000 Amiens

Caroline Font
Inrap, Canal Seine Nord Europe
caroline.font@inrap.fr

Résumé

Le croisement de données issues de recherches archivistiques et d'une campagne de L.I.D.A.R permet de percevoir, sous un nouveau jour, le potentiel scientifique du site protohistorique de Saint Pierre au Mont de Châtre.

Mots clés : archives, plans anciens, prieuré Saint Pierre au Mont De Châtre, L.I.D.A.R, télédétection, microreliefs, croisements de données, protohistoire, antiquité, Moyen Âge, époque moderne.

Abstract

The collation of data from archive research with the findings of a L.I.D.A.R. campaign sheds a new light on the scientific potential of the well-known site of Saint-Pierre-au-Mont de Châtre.

Key words : archives, old maps, Saint-Pierre-au-Mont de Châtre, L.I.D.A.R., remote sensing, microrelief, collation of data, Protohistory, Antiquity, Middle Ages, Modern period.

Traduction : Margaret & Jean-louis CADOUX

Zusammenfassung

Die Abgleichung von Archivdaten und Messwerten aus LiDAR-Prospektionen lassen das wissenschaftliche Potential der berühmten Fundstätte Saint-Pierre-au-Mont de Châtreneues in neuem Licht erscheinen.

Schlagwörter : archive, alte Pläne, Priorat, Saint-Pierre-au-Mont De Châtre, LiDAR, Fernerkennung, Mikroreliefs, Abgleichung von Daten, Frühgeschichte, Antike, Mittelalter, Neuzeit.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (donvezservit@wanadoo.fr).